

Sujet : Re: DAEU unité de tri de déchets Smiddev - Bagnols - dossier de dérogation "espèces protégées"

De : FELTZ Arnaud - DREAL PACA/SBEP/UB <Arnaud.Feltz@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 25/09/2020 14:10

Pour : PETRE Florian - DREAL PACA/UT 83 <florian.petre@developpement-durable.gouv.fr>, BLANQUET Pascal - DREAL PACA/SBEP/UB <Pascal.BLANQUET@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "LABORDE Jean-Pierre (Chef de l'UD du Var) - DREAL PACA/UT 83" <jean-pierre.laborde@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour Florian,

Cette nouvelle version de la demande de dérogation "espèces protégées" répond à nos remarques précédentes. Nous poursuivons donc l'instruction et nous vous informerons dès que nous aurons sollicité l'avis du CSRPN sur ce dossier.

A bientôt

Arnaud Feltz

DREAL PACA
Chargé de mission protection et gestion de la nature Var
Service Biodiversité, eau, paysages

Tél : 04 88 22 62 30

Adresse physique : 36 boulevard des Dames 13002 - Marseille
Adresse postale : 16 rue Zattara CS 70248 13331 - Marseille cedex 3

Le 10/09/2020 à 15:15, PETRE Florian - DREAL PACA/UT 83 a écrit :

Arnaud bonjour,

Tu trouveras ci-joint la V2 de la demande de dérogation "espèces protégées", modifiée à l'aune de tes observations, concernant le DAEU Unité de tri de déchets multifilières déposé par le Smiddev.

Peux-tu m'indiquer si ces modifications répondent aux lacunes que tu avais soulevées?

Les avis des autres services étant tous favorables (un point avait soulevé par le SDIS, réglé par l'exploitant dans l'intervalle), et ayant moi-même un avis technique favorable, je m'apprête à rédiger le rapport d'examen, qui conduira à l'enquête publique.

Merci pour ton retour, si possible d'ici 10 jours.

A+

Florian

--

Florian Petre

Dreal Provence - Alpes - Côte d'Azur
Adjoint au chef de l'unité départementale du Var (83)

Tel : 04.88.22.65.37 – 06.65.72.71.47
Adresse postale : 244, Avenue de l'Infanterie de Marine – BP50520 - 83041 Toulon cedex 9

----- Message transféré -----

Sujet :SMIDDEV : DDAE UVM : "Pièce 9 - DPE" et avancement dossier complet

Date :Thu, 10 Sep 2020 14:48:56 +0200

De :> Natacha FLEURY (par Internet) <n.fleury@smiddev.fr>

Répondre à :Natacha FLEURY <n.fleury@smiddev.fr>

Pour :'florian petre' <florian.petre@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Comme convenu, ci-dessous le lien vers la "*pièce 9 - Dérogation à la protection des espèces*":

Lien du téléchargement : <https://we.tl/t-b2eeox8hcA>

1 élément

20200904 UVM Bagnols_Pièce 9 DPE_C.pdf

45 Mo

Celle-ci intègre l'ensemble des réponses aux remarques formulées par le SBEP :

- Justifier l'absence d'alternative "in situ" au projet proposé.
- Préciser si le projet impacte et modifie le périmètre actuel des OLD.
- Expliciter le calcul des surfaces de compensation, en détaillant notamment la détermination du ratio de 4,38
- Cas du minioptère de Schreiber / confirmer la liste des espèces pour lesquelles la dérogation est sollicitée.

Ces éléments figurent en bleu dans le document à télécharger, et sont repris tels quels dans l'étude d'impact.

A votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,



Carte de visite mail Natacha